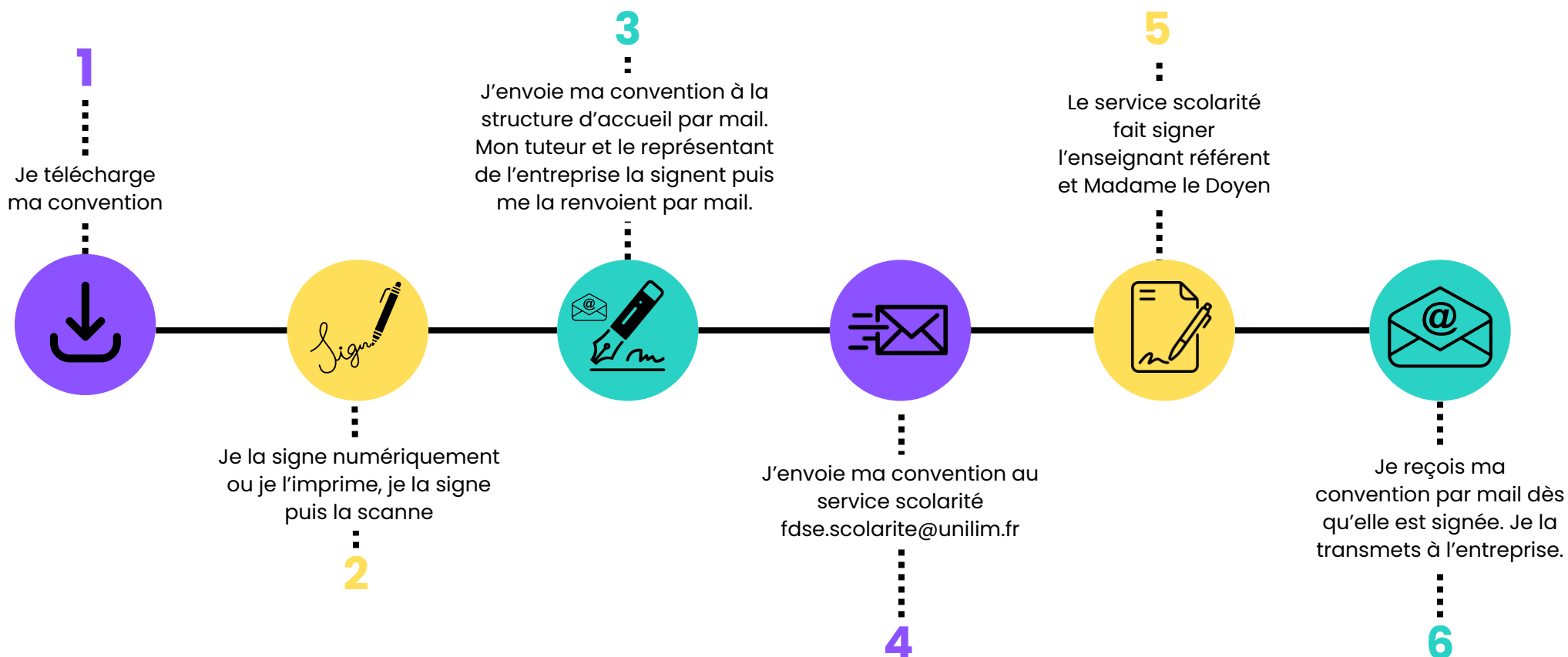


- L'attestation de responsabilité civile fournie lors de mon inscription doit couvrir toute ma période de stage !
- Les conventions doivent être signées au minimum 15 jours avant le début de mon stage.
- N'oubliez pas de faire signer l'attestation de fin de stage (à imprimer via Biome/Gestion des stages/impressions)



- L'attestation de responsabilité civile fournie lors de mon inscription doit couvrir toute ma période de stage !
- Les conventions doivent être signées au minimum 15 jours avant le début de mon stage.
- N'oubliez pas de faire signer l'attestation de fin de stage (à imprimer via Biome/Gestion des stages/impressions)